

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2019

Ordre du jour :

Conformément à l'article 9 de nos statuts, l'ordre du jour sera le suivant:

1. Rapport moral du président
2. Rapport d'activité – *Vote pour approbation*
3. Rapport financier 2018-2019 + Rapport du commissaire aux comptes
- *Vote pour approbation des comptes*
4. Budget prévisionnel 2019-2020 – *Vote pour approbation*
5. Election des membres du Conseil d'administration - *Vote*
6. Questions diverses.

Participation:

- Président: DEROIN Jean Michel
- Trésorier: DUQUERROY Jean Jacques
- Trésorière adjointe: FOUCAUD Frédérique
- Secrétaire: LAFFONT Claudine

Invités présents:

- Madame le maire: Marie Hélène PIERRE
- Représentants de la mairie Nadine VIALE et Joëlle DUQUERROY.
- Vérificateur aux comptes: Jean Marie DAUPHIN
- Crédit agricole: Dominique CORNUAU
- Correspondant Charente Libre: Philippe LASSAIGNE

Accueil

Accueil des participants à la Salle des mariages de la mairie de L'Isle d'Espagnac.

Emargement et remise du matériel de vote.

L'association comprenant 229 adhérents membres actifs à jour de leur cotisation pour la saison 2019-2020, avec 87 votants (46 présents - 41 pouvoirs) le quorum est de 38 %.

Le minimum requis par l'article 8 des statuts étant de 5%, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

L'assemblée générale est ouverte à 18H30.

Le président remercie madame le maire, les adjoints, et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale.

Rapport moral par Jean Michel DEROIN (président)

La saison 2018 – 2019 a été une année de mise en œuvre de l'organisation que je vous avais présentée l'année dernière.

Les administrateurs que vous aviez élus ont travaillé ensemble pour le bon fonctionnement de l'association sans esprit critique et partisan.

Nous avons des débats au sein de notre conseil d'administration qui sont fonction des sensibilités de chacun et de la difficulté d'avoir à gérer une association multi-activités.

Certaines activités sont plus actives que d'autres et réclament beaucoup. Le bureau de l'association qui je vous le rappelle est constitué de bénévoles ne peut satisfaire tout le monde dans l'instant et je souhaiterais que les responsables d'activités soient un peu patients et tolérants avec le bureau en place et acceptent un peu plus sereinement les réponses que nous leur apportons.

Les nouveaux administrateurs apportent des idées nouvelles qu'il est parfois difficile de partager avec l'expérience des administrateurs plus anciens. Les débats passionnés s'installent.

Je déplore toutefois que, sur les 9 administrateurs que vous avez élus l'année dernière, 2 sont partis en cours d'année pour chacune des deux raisons que je viens d'évoquer: sérénité dans les décisions et partage des expériences.

Ces deux points de dissonance ne doivent toutefois pas masquer la bonne cohésion de l'ensemble du Conseil d'administration et je tiens à remercier les administrateurs qui ont œuvré cette année ensemble pour l'association.

La situation de notre association pour la saison 2018 – 2019 a été la suivante: 16 activités (20 l'année précédente) animées par:

- 1 salarié:
- 5 prestataires
- 12 bénévoles qui animent des activités:

Encore une fois, je vais insister sur la différence entre l'animateur d'activité et le Responsable d'activité.

L'animateur d'activité est la personne qui anime l'activité et à ce titre, pour les salariées et les prestataires sont payés par le FCL. Edition du 11/10/2019

Le responsable d'activité est forcément un adhérent bénévole de l'association qui est capable de faire le lien entre les adhérents participant à l'activité, l'animateur de l'activité et le bureau du FCL.

Le bureau ne peut pas tout connaître sur toutes les activités et nous avons besoin de vous, responsable d'activités, pour nous conseiller et nous aider sur le domaine de votre activité.

Concernant les animateurs et pour vous montrer que nous avons besoin des Responsables d'activité pour nous aider, la rentrée de la saison 2019 – 2020 en est encore un exemple:

Le 1 octobre 2019 (1 mois après la rentrée) Romaric MAUCOEUR animateur de l'activité Théâtre, nous annonce ne plus pouvoir assurer sa prestation au FCL. Au bureau du FCL nous n'avons pas les ressources ni les compétences nécessaires pour trouver dans l'urgence un remplaçant à vous proposer. Pour moi c'est au Responsable d'activité, avec les adhérents concernés, de tout mettre en place pour assurer la pérennité de l'activité. Le bureau du FCL ne sera là que pour formaliser les contrats et les ressources nécessaires.

J'insiste encore sur ce point car pour certains, vous savez que Katia va arrêter l'activité Gymnastique à la fin de cette saison. Si vous souhaitez que cette activité continue, faites des propositions, cherchez, renseignez-vous, ... prenez-vous en charge. Le bureau du FCL vous accompagnera ensuite.

Les responsables d'activités sont les piliers de notre association et je souhaite encore les remercier pour leur participation au fonctionnement de l'association:

Pour cette saison, nous avons:

- Anglais CALLAMAND Nicole
- Chorale PAULIN Odette
- Cuisine DUQUERROY Jean Jacques

- Dessin CAMBRONE Katia
- Echecs ACHER Yves
- Gymnastique GERARD Sylvie et Robert GRIMAUD
- Peinture sur porcelaine ABRIAT Danielle et Simone BENOIT
- Poterie LAFFONT Claudine
- Randonnée CALLAMAND Robert
- Scrabble DOUCET Micheline
- Tarot POITIERS Alain
- Théâtre GRAVIER Isabelle

Mais personne pour les activités:

- Atelier musical
- Guitare
- Piano
- Violon

Une autre information importante sur notre saison 2018-2019, nous avons terminé notre première saison dans les locaux de l'Espace François Mitterrand. L'activité Poterie a été la dernière à nous rejoindre début juin 2019. Nous n'avons plus rien au 60 Avenue Jean Mermoz.

Conclusion :

Je suis très content de l'équipe d'administrateurs et du bureau en place au sein de FCL mais nous sommes une association et à ce titre chacun d'entre vous doit se sentir concerné par son fonctionnement.

Nous sommes tous bénévoles et nous avons besoin d'aide pour la faire fonctionner et prendre des décisions.

J'espère que vous saurez entendre cet appel et je compte sur vous.

Rapport d'activité par Sophie TAMISIER (administratrice)

Effectifs

Pour commencer, un point sur les effectifs à la fin de la saison 2018 – 2019.

Notre association comprenait 297 adhérents se répartissant ainsi:

- 241 adultes
- 56 mineurs
- 85 hommes
- 212 femmes.
- 38% habitant l'Isle d'Espagnac

Nombre d'adhérents est légèrement décroissant par rapport à 2017 – 2018 (347 adhérents)

Activités: 16 activités

Je ne détaillerai pas le contenu de ces activités que vous retrouverez dans notre plaquette de présentation.

Je vous rappellerai toutefois que les animateurs de nos activités durant la saison 2018 – 2019 ont été :

1. Anglais Nicole CALLAMAND et Helen MILLAR
2. Atelier musique Emmanuel GODARD
3. Chorale Emmanuelle DURANDEAU

4. Cuisine Jean-Jacques DUQUERROY
5. Dessin Katia CAMBRONNE
6. Echecs Yves ACHER
7. Guitare Bertrand MINEUR
8. Gymnastique Katia CAMBRONNE
9. Peinture sur porcelaines Danielle ABRIAT et Simone BENOIT
10. Petite randonnée Robert CALLAMAND et Jean Michel DEROIN
11. Piano Emmanuelle DURANDEAU
12. Poterie Claudine LAFFONT
13. Scrabble Micheline DOUCET
14. Tarot Alain POITIERS
15. Théâtre Romaric MAUCOEUR
16. Violon Brigitte ROQUES-VIGNERON

Manifestations:

Ensuite un point sur les manifestations organisées par le FCL.

Certaines de ces manifestations ont vocation d'accueillir du public lors de la présentation de nos activités, d'autres sont organisées au sein des adhérents.

- 18 manifestations avec du public
- 4 manifestations sans public

Manifestations avec du public

1. 08 septembre 2018 – Journée d'inscriptions Journée d'inscription qui s'est déroulée dans les locaux de l'avenue Jean Mermoz, juste avant notre départ.
2. 25 septembre 2018 – Tournoi de tarot. Tournoi de Tarot du mois de septembre dans la petite salle Brassens.
3. 24 Novembre 2018 - Participation de l'Activité Poterie au Salon 3A organisé par la commune de l'Isle d'Espagnac.
4. 28 novembre 2018 – Assemblée générale 2018 Notre assemblée Générale 2018 finalisant la saison 2017 – 2018. Vous étiez 59 présents.
5. 21 février 2019 – Participation à L'AG Crédit Agricole avec présentation du FCL Comme nous avons sollicité le Crédit Agricole pour une subvention en relation avec notre Exposition Photo du mois de mars, nous avons été invités à venir présenter notre association à l'assemblée générale du Crédit Agricole des caisses de Magnac, Mornac, Touvre et L'Isle d'Espagnac qui a eu lieu le 21 février 2019 à la Salle Marcel Pagnol de Magnac.
6. 17 mars 2019 – Tournoi Tarot au Musée du Papier à Angoulême Dans le cadre de l'exposition « Les cartes à jouer du Musée Fournier d'Alava s'invite à Angoulême », le FCL a organisé un dimanche après-midi un tournoi dans les locaux du Musée du Papier. Ce tournoi était gratuit et ouvert à tous.
7. 22 et 23 Mars 2019 - Expo photo. Manifestation importante en terme d'organisation, l'expo photo a présenté 310 photos sur le thème « La Fête au Village ». Les exposants ayant reçu un prix sont: - Serge LOULIER pour le Prix du Jury et le Prix du Public - Christian BELLOTEAU

pour le prix Noir et blanc - Jacky ELIAS pour le prix d'encouragement 1ere expo - Nathan RAOUL pour le prix Jeune talent Concernant l'organisation, nous remercions tous les adhérents qui se sont impliqués dans cette manifestation: - Les adhérents qui ont participé au montage, démontage et installation du matériel. - Les adhérents de l'activité Chorale d'avoir animé un temps lors du vernissage - Les adhérents de l'activité Cuisine d'avoir préparé tous les temps de convivialité du vernissage, de la remise des prix et de la clôture.

8. 26 mars 2019 – Tournoi de tarot Tournoi de Tarot du mois de mars dans la petite salle Brassens.
9. 29 mars 2019 – Concert Chorale à Ruelle
10. 30 avril 2019 – Tournoi de tarot Tournoi de Tarot d'avril de mars dans la petite salle Brassens.
11. 21 mai 2019 – Répétition publique de la Chorale dans les Jardin François Mitterrand devant les locaux du FCL.
12. 28 mai 2019 – Tournoi de Tarot du mois de mai dans la petite salle Brassens
13. 18 juin 2019 – Participation Semaine bien-être Schneider. Dans une démarche de communication, une adhérente du FCL travaillant chez Schneider dans la Zone industrielle de L'Isle d'Espagnac nous a proposé de venir faire une présentation de notre association.
14. 18 Juin 2019 – Répétition publique de la Chorale sous la halle du marché.
15. 23. Juin 2019 - Fête de la musique toujours animée par Bertrand MINEUR et Emmanuel GODARD avec la participation des adhérents et quelques invités musiciens du Centre Socio culturel et Sportif de La Couronne et des flutistes de l'association Mélo di'Arte.
16. 24 au 30 juin 2019 – Expo Dessins à la Médiathèque présentant les œuvres de nos adhérents artistes dessinateurs.
17. 25 juin 2019 – Tournoi Tarot du mois de juin dans la petite salle Brassens
18. 29 juin 2018 – Soirée Théâtre avec les jeunes et les adultes de l'activité Théâtre.

Manifestations internes aux activités sans public

19. 1. 18 mai 2019 – Sortie "Sur les traces de Richard Cœur de Lion" avec les adhérents des activités Anglais et Randonnée
20. 15 juin 2019 – Journée du FCL: repas partagé le midi et animation
21. du 17 au 31 juin – Stage Poterie Terre sigillée à La Rochebeaucourt pour nos adhérents de l'activité Poterie.
22. 05 juillet 2019 – Audition guitare dans les locaux du FCL.

En conclusion de ce rapport d'activité, nous constatons que, bien que notre effectif a diminué mais nous offrons toujours un large éventail d'activités susceptibles de satisfaire bon nombre d'adhérents.

Les manifestations publiques sont peu nombreuses pour les activités. Seul le tarot est dans une dynamique de compétition en proposant chaque mois, des tournois ouverts à tous les clubs de la région.

Nous souhaiterions que les activités soient un peu plus porteuses de l'image du FCL et ne restent pas refermées sur elles-mêmes.

Nous souhaitons également vous rappeler que, autant pour les manifestations que le fonctionnement de nos activités, la commune de L'Isle d'Espagnac met à notre disposition des locaux et de la main d'Œuvre du service technique et nous souhaitons ici, publiquement les remercier.

- ✓ Vote pour approbation du rapport d'activité: Approuvé à l'unanimité – 0 vote contre – 0 abstention.

Rapport financier 2018 – 2019 par Jean Jacques DUQUERROY (trésorier)

Tableau du compte de résultats présenté en annexe 1.

Tout d'abord le petit rappel habituel pour les uns, une information pour les autres.

Notre exercice comptable commence le 1er septembre 2018 et s'achève le 31 août 2019.

Recettes

Les produits, 60 316 € sont inférieurs de 23 5841 € par rapport au réalisé 31 août 2018.

Cette baisse avait été prévue en raison de la suppression de 7 activités (Batterie, Brocante, Fitness, Gymnastique, Sophrologie, Œnologie, Oralité).

Cependant les recettes sont supérieures de 7 316 € par rapport au prévisionnel (53 000€).

La baisse d'activités a logiquement entraîné de moindres recettes d'adhésions par rapport à l'exercice 2017-2018, soit 662 €, mais supérieures à nos prévisions de 677 € par rapport au prévisionnel (6 220 €) :

Le nombre d'adhérents est passé de 347 sur 2017-2018 à 297 pour 1018-2019. .

La participation aux activités est naturellement en baisse à hauteur de 11 634 € par rapport à l'exercice précédent, mais supérieure à 4 392 € en rapport au prévisionnel.

Selon notre souhait, la subvention demandée à la commune pour 4 000 €, a été accordée.

Le Crédit Agricole nous a accordé une subvention de 500 €, demande faite pour l'expo photo.

Dépenses

Le total des charges 54 470 € est en diminution de 28 910 € par rapport au réalisé au 31/08/2018, et en augmentation de 1 470 € par rapport au prévisionnel.

Les achats sont très supérieurs aux prévisions pour 4 233 €, la principale raison l'achat de banderoles pour l'expo photo et le tarot. Ces dépenses ont été couvertes par les subventions de la Mairie et du Crédit Agricole.

Les concours de tarot ont également généré des dépenses pour les lots. Ces dépenses sont couvertes par les engagements.

Les services extérieurs, sont inférieurs aux prévisions pour 844 €.

Les autres services extérieurs, 32 245 € sont en baisse de 3 692 € par rapport à la saison précédente.

Les charges de personnels diminuent également de 28 302 €,

Elles comprennent les salaires, les indemnités de départ et d'ancienneté, et l'indemnité de rupture conventionnelle, ainsi que les charges afférentes, des animatrices salariées Danse et Violon.

Les mesures prises au cours de l'exercice précédent et au cours de cette saison ont permis de retrouver un équilibre financier, de remettre à niveaux la réserve financière de l'association.

La gestion rigoureuse, les économies sur tous les postes non indispensables au bon fonctionnement, la bonne volonté ainsi que le travail de nos bénévoles, nous permettent d'avoir un résultat positif de 5 845 €.

Cependant ce résultat ne peut pas nous satisfaire. En effet nous recherchons l'équilibre financier et non à faire de superbes profits.

C'est pour cela nous avons décidé dans un premier temps, de ramener l'adhésion à l'association à 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les mineurs.

Je vous demanderai donc d'approuver cette décision (Article 6 des statuts)

Avantages en nature:

La commune met à notre disposition gratuitement les locaux du siège, l'entretien, (bâti, eau, électricité, chauffage, nettoyage, photocopieur, jardinage ...).

Elle met également gracieusement à notre disposition des salles d'activités, salles de réunions, espace Georges Brassens ...)

Nous avons estimé cette contribution à 50 689 € pour les prestations en nature de la commune.

Nous devons les remercier pour ces aides précieuses.

Je dois également attirer votre attention sur les contributions volontaires de nos bénévoles. (Non compris le temps passé par le Président, les Trésoriers et les Secrétaires).

Nous avons estimé ce temps à 3352 heures qui, valorisées à 10 € / heure nous donne un montant de 33 525 €

Sans ces aides nous ne pourrions pas exister.

Rapport du vérificateur aux comptes

Vérification des comptes assurée par messieurs Jean Marie DAUPHIN et Albert CESSAC, adhérents de l'activité Tarot.

Monsieur Jean Marie DAUPHIN a présenté son rapport.

Rapport présenté en annexe 2.

- ✓ Vote pour approbation du bilan financier : Approuvé à l'unanimité – 8 contre – 0 abstention.

Cotisation

Dans nos statuts, il est prévu à l'article 6 que l'Assemblée Générale fixe le montant des cotisations sur proposition du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration a proposé d'appliquer dès la rentrée de Septembre 2019 les cotisations suivantes:

- adulte 20 € (au lieu de 23 €)
- enfant 10 € (au lieu de 13 €).

La notion d'enfant correspondant à une personne mineure soit moins de 18 ans.

- ✓ Vote pour approbation de la cotisation: Approuvé à l'unanimité – 0 contre – 1 abstention.

Présentation du Budget prévisionnel 2018 – 2019

Tableau du budget prévisionnel en annexe 1.

Après la remise à niveau du FCL, ce budget prévisionnel peut être établi plus facilement.

La décision du CA concernant la suppression des activités déficitaires, le départ de tous les salariés, les dépenses-recettes en équilibre, permettent d'avoir une bonne lisibilité du budget prévisionnel.

Le prévisionnel 2019-2020 est marqué par une nouvelle baisse des recettes et des dépenses.

Pour les recettes :

Elles sont ramenées à 43 750 € soit une baisse de 16 565 € par rapport au réalisé au 31/08/2019.

En raison de l'arrêt du violon (départ en retraite de la salariée) et du théâtre (départ au 1er octobre de l'animateur, par manque d'inscriptions).

Pour les dépenses :

Elles aussi ramenées à 43 750 €, soit 10 720 € de moins par rapport au réalisé au 31 août.

Les charges de personnel sont maintenant nulles.

La rémunération des intervenants extérieurs est estimée en fonction des contrats qu'ils ont établis (25 000 €).

Augmentation de 1 € de l'heure pour les animateurs guitare et piano, et estimation du nombre d'adhérents constant.

Les autres dépenses concernent les achats pour le fonctionnement des activités, les assurances (renégociées), les frais bancaires en baisse suite à la suppression des prélèvements ...

Nous avons également prévu des crédits pour l'achat de petit matériel, des frais de stages par des animateurs extérieurs.

Une subvention de 1 500 € sera demandée à la commune pour l'expo photo et la fête de la musique, animations importantes, qui sont les vitrines de la commune et de l'association. Notons que cette demande est 11 fois moins importante que celle obtenue en 2018.

Les subventions doivent désormais concerner des projets et ne plus être des subventions d'équilibre.

Une attention particulière cette année sur la valorisation des contributions volontaires évaluées à 81 650 €, à savoir :

- Dons en nature 150 €
- Mise à disposition gratuite par la mairie de locaux à l'association et entretien pour 48 000 €
- Activité des animateurs bénévoles 33500 €.

Il n'est toujours pas tenu compte du temps passé par le Président, les Trésoriers et les secrétaires.

- ✓ Vote pour approbation du budget prévisionnel: Approuvé à l'unanimité – 0 contre – 1 abstention

Renouvellement des membres du Conseil d'administration pour vote

Tableau de synthèse des élus.

NOM	Prénom	AG du 25/11/2016	AG du 21/11/2017	AG du 28/11/2018	AG du 11/10/2019
BOBINET	Marie Christine			Administratrice élue	
CALLAMAND	Nicole		Administrateur Cooptée au CA du 13/06/2018	Administratrice élue Démission le 17/06/2019	
CALLAMAND	Robert	Administrateur	Démission 24/07/2017 Administrateur élu	Administrateur	
CLERGUE	Pascale			Administratrice élue	
DEROIN	Jean Michel	Administrateur élu (AG du 05/01/2017)	Administrateur	Administrateur	Sortant
DUQUERROY	Jean-Jacques	Administrateur élu	Administrateur	Administrateur	Sortant
DUSSARPS	Josiane		Administrateur Cooptée au CA du 31/01/2018	Administrateur élu	
FOUCAUD	Frédérique	Administrateur élu	Administrateur	Administrateur	Sortant
JOUBERT	Michèle		Administrateur élu	Administrateur	

LAFFONT	Claudine	Administrateur	Administrateur	Sortant Administrateur élu	
MOINE	Marie Pascaline			Administratrice élue	
POITIERS	Alain		Administrateur élu	Administrateur <i>Démision le 17/06/2019</i>	
RENSON	Michelle			Administratrice élue	
TAMISIER	Sophie			Administratrice élue	

Nous sommes actuellement 12 administrateurs.

L'article 11 des statuts – Élection du Conseil d'Administration - précise

- Le Conseil d'Administration est composé de membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale.
- Le Conseil est renouvelé chaque année par tiers.
- Ces membres sont rééligibles.
- Les membres sortants au terme de leur mandat de 3 ans sont prévenus individuellement et invités à représenter leur candidature.

Le turn-over des administrateurs étant important je vous propose de ne pas appliquer le renouvellement par tiers mais de simplement traiter les sortants sur le mandat de 3 ans.

Trois administrateurs sont sortants sur le terme du mandat de 3 ans.

- Jean-Michel DEROIN
- Jean-Jacques DUQUERROY
- Frédérique FOUCAUD

Un administrateur sortant se présente à l'élection

- Jean-Michel DEROIN

Vote pour élection des nouveaux administrateurs:

- Vote pour Jean-Michel DEROIN comme administrateur :Elu à l'unanimité – 0 contre – 0 abstention

En conséquence, le Conseil d'administration 2019 – 2020 se composera de 10 administrateurs élus.

Questions diverses

Madame le Maire félicite le FCL pour le chemin parcouru. Elle apprécie la sérénité retrouvée au sein de l'association. Elle renouvelle sa volonté de vouloir d'accompagner les associations par la mise à disposition de salles et de moyens. Elle apprécie l'arrivée du FCL au centre ville.

Alain POITIERS interpelle madame le Maire sur l'annulation du prêt de l'Espace Georges Brassens pour un tournoi qualificatif au Championnat de France en avril 2020.

Madame le Maire a répondu qu'il y avait un risque que les travaux ne soient pas terminés et qu'il était préférable de prendre la décision d'annuler plutôt que de tomber dans une impasse. Madame le Maire invite l'activité Tarot à trouver une autre salle et se propose de nous aider en faisant jouer ses relations avec les communes voisines.

Conclusion

Le président remercie les participants pour leur présence et les invite à un pot de l'amitié pour clôturer cette assemblée générale.

La séance est levée à 19H45

Président

Jean Michel DEROIN



Secrétaire

Pascale CLERGUE



ANNEXE 1

Suivi Budget

Foyer Culture et Loisirs Assemblée - Générale 2019

CHARGES		Réalisé au 31/08/2018	Prévisions 2018-2019	Réalisé au 31/08/2019	% Réalisé vs Prévisionnel	Prévisions 2019-2020	PRODUITS		Réalisé au 31/08/2018	Prévisions 2018-2019	Réalisé au 31/08/2019	% Réalisé vs Prévisionnel	Prévisions 2019-2020
60	ACHATS	5 961,40	7 780,00	12 013,34	154,41%	8 700,00	70	PRESTATIONS DE SERVICE	58 268,97	42 200,00	46 592,07	110,41%	36 000,00
	FOURN.ENTRETIEN ET PETIT EQUIPEMENT	1 913,62	3 900,00	5 505,62		2 000,00		PRESTATION DE SERVICE	57 776,97	42 000,00	45 182,19		35 000,00
	Achat d'étudesv & prestations services	800,40	1 080,00	4 042,40		4 000,00							
	Fournitures non stockables	85,47	50,00	0,00		0,00		VENTE DE MARCHANDISES	492,00	200,00	1 409,88		1 000,00
	ACHATS ALIMENTAIRES	3 027,91	2 550,00	2 253,05		2 500,00							
	AUTRES FOURNITURES	134,00	200,00	212,27		200,00							
61	SERVICES EXTERIEURS	1 252,41	1 320,00	476,95	36,13%	850,00							
	Sous traitance générale	399,53	400,00	62,00		100,00	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	16 500,00	4 000,00	4 500,00	112,50%	1 500,00
	LOCATIONIS	209,73	200,00			0,00		SUBVENTIONS MAIRIE	16 500,00	4 000,00	4 000,00		1 500,00
	ENTRETIEN REPARATION	152,00	200,00			200,00		SUBVENTIONS D'EQUILIBRE					
	ASSURANCES	624,05	420,00	414,66		450,00		SUBVENTION CREDIT AGRICOLE		0,00	500,00		0,00
	DOCUMENTATION		100,00			100,00							
62	AUT.SERVICES EXTERIEURS	35 937,23	33 950,00	32 245,55	94,98%	30 350,00							
	PERSONNEL EXTERIEUR	32 463,89	32 000,00	25 891,31		25 000,00	75	AUT.PRODUITS GESTION COURANTE	7 846,08	6 220,00	8 602,67	138,31%	5 900,00
	Publicité – Publications	818,44	800,00	4 280,18		4 000,00		DONT COTISATIONS ADHESIONS	7 556,00	6 220,00	6 897,00		4 500,00
	CADEAUX		0,00			0,00		Autres produits			1 705,67		
	Frais de Missions	145,10	150,00	961,84		1 000,00							
	Frais postaux et de télécommunication	911,04	700,00	247,05		50,00	76	PRODUITS FINANCIERS	27,23	30,00	57,50	191,67%	150,00
	Services bancaires, autres	1 568,76	300,00	885,17		300,00							
	IMPOTS ET TAXES	526,00	300,00	147,00	49,00%	0,00	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	150,00	344,74	229,83%	0,00
	Formation professionnelle	526,00	300,00	147,00		0,00			1 257,10	400,00	219,00	54,75%	200,00
63	CHARGES DE PERSONNEL	36 284,04	7 000,00	7 982,96	114,04%	0,00	79	TRANSFERTS CHARGES	1 257,10				
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	16 871,58	7 000,00	5 108,54		0,00							
	ORGANISMES SOCIAUX	19 412,46		2 874,42		0,00							
64	AUT.CHARGES GESTION COURANTE	2 406,44	2 000,00	1 170,80	58,54%	2 000,00							
	AUT.CHARGES GESTION COURANTE	2 406,44	2 000,00	1 170,80		1 000,00							
65	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00		0,00							
	INTERETS BANCAIRES		0,00			0,00							
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES	677,72	300,00	192,20	64,07%	1 600,00							
	REMBOURSEMENT ACTIVITES-DONS	677,72	300,00	192,20		1 600,00							
67	DOTATIONS AUX AMORTS ET PROV.	335,09	350,00	241,33	68,95%	250,00							
68	TOTAL DES CHARGES	83 380,33	53 000,00	54 470,13	102,77%	43 750,00		TOTAL DES PRODUITS	83 899,38	53 000,00	60 315,98	113,80%	43 750,00
								RESULTAT:			5 845,85		
86	Emploi Contributions volontaires en nature	132,00		84 316,38		81 650,00	87	Contributions volontaires en nature	132,00	0,00	84 316,38		81 650,00
	Secours en nature	132,00		102,38		150,00		Dons en nature	132,00		102,38		150,00
	Mise a dispo. Gratuite de biens & prestations			50 689,00		48 000,00		Prestations en nature			50 689,00		48 000,00
	Personnel bénévole			33 525,00		33 500,00		Bénévolat			33 525,00		33 500,00
	TOTAL DES CHARGES	83 512,33		138 786,51		125 400,00		TOTAL DES PRODUITS	84 031,38		150 478,21		125 400,00

ANNEXE 2

**COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES
DE L'ASSOCIATION FCL – FOYER CULTURE ET LOISIRS
DE L'ISLE D'ESPAGNAC**

RAPPORT DE L' EXERCICE DU 01/09/2018 AU 31/08/2019

Mesdames, Messieurs

Par le présent rapport, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mandat de vérificateurs aux comptes de l'association FCL pour l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Le compte d'exploitation et les comptes financiers ont été tenus à notre disposition dans les délais voulus.

Les vérifications auxquelles nous avons procédé, nous ont permis de constater que les écritures sont appuyées de toutes pièces justificatives, les documents en constituant la synthèse comptable.

Les comptes de l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019 font effectivement apparaître une bonne gestion du FCL.

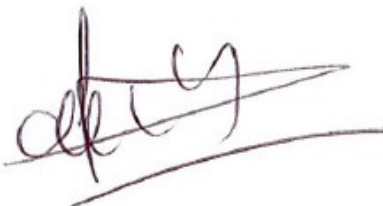
Nous estimons être en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes soumis à notre approbation.

En conclusion, vu les résultats importants réalisés par le FCL (environ 8000 €) Nous suggérons que le FCL élabore un projet pour permettre aux adhérents des différentes associations d'en bénéficier.

Fait à l'Isle d'Espagnac le 26/09/2018

Les vérificateurs

Jean-marie DAUPHIN



Albert CESSAC

